

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 2 février 2010, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Suzanne Chartrand, Brigitte Collin, Luce Deschênes Damian, Nicole Deschênes, Johanne de Villers, Normand Dufour, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Sylvie Tremblay, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Manon Handfield et messieurs Pierre Baril, Richard Boucher, Marc-André Lehoux et Jean-François Rabouin.

ABSENCE : monsieur Claude Henri.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-133-02-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de :
 - la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009.
 - la séance en ajournement du 15 décembre 2009.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
 - 5.1. Présentation à la population de rapport annuel 2008-2009.
6. **Points de décision** :
 - Secrétariat général***
 - 6.1. Objets de reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de fonctions et de pouvoirs en vertu de la *LIP* / décision.
 - 6.2. Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève / autorisation de consultation.
 - 6.3. CLD de Lajemmerais / désignation d'un ou d'une commissaire / décision.
 - Service des ressources éducatives***
 - 6.4. Calendriers scolaires 2010-2011/ adoption.
 - 6.4.1 Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes.
 - 6.4.2 Calendrier scolaire de la formation générale des adultes.

6.4.3 Calendrier scolaire de la formation professionnelle.

Service de l'organisation scolaire

6.5. Acte d'établissement / école orientante l'Impact.

6.6. Entente de scolarisation pour l'année scolaire 2010-2011 avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy / décision.

Direction générale

6.7. Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec / demande d'appui.

7. Point d'information :

Direction générale

7.1. Scolarisation au secondaire des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur / lettre aux parents.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Rapport de la présidente.

11. Parole aux membres du Conseil.

12. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

C-134-02-10 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-135-02-10 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 15 décembre 2009, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, fait un rapport sur le déménagement de l'école orientante l'Impact dans l'ancien bâtiment de l'école Sacré-Cœur à Boucherville, lequel s'est déroulé tel que prévu.

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, fait rapport sur l'état des travaux d'aménagement dans ledit bâtiment.

Monsieur Joseph Atalla souligne l'appréciation des membres de l'équipe-école et des élèves pour leurs nouveaux locaux et la décision du Conseil de modifier exceptionnellement le calendrier scolaire des élèves pour appuyer la réalisation et la réussite de ce projet.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait part de la tenue d'un évènement afin de souligner les *Journées montérégiennes de la réussite scolaire* et l'invitation qui a été transmise à madame la ministre à cette occasion.

5. PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs personnes sont présentes. Madame Suzanne Chartrand explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Madame Denise Dubé prend la parole. Elle introduit madame Monique Éthier, présidente du Centre sportif de Sainte-Julie, et fait part d'un projet dans lequel elles sont impliquées à Sainte-Julie concernant les enfants TED.

Madame Éthier explique les grandes lignes de ses activités et projets et dépose séance tenante un document d'information.

5.1 Présentation à la population du rapport annuel 2008-2009

Madame la présidente fait la présentation publique du rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire des Patriotes, appuyée d'une présentation PowerPoint. Elle souligne les faits saillants et les dossiers majeurs traités au cours de l'année tant dans les établissements que dans les Services de la Commission scolaire.

6. POINTS DE DÉCISION :

Secrétariat général

6.1 Objets de reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de fonctions et de pouvoirs en vertu de la LIP / décision

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, présente ce dossier.

Considérant le plan de travail établi le 24 mars 2009 concernant la révision de l'ensemble des règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs et les éléments de reddition de comptes s'y rattachant;

Considérant que les membres du Comité consultatif de gestion et les représentants des associations de cadres ont été consultés;

Considérant que le Conseil des commissaires, en séance de travail le 22 septembre et le 27 octobre 2009, a donné son aval sur l'ensemble du dossier;

Considérant l'étude finale de ce dossier en séance de travail du Conseil des commissaires le 26 janvier 2010;

C-136-02-10

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter les objets de reddition de comptes tels qu'énumérés dans le document intitulé *La reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de fonctions et de pouvoirs en vertu de la Loi sur l'instruction publique* déposé en annexe ACC-015-02-10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève / autorisation de consultation

Madame Catherine Houpert présente ce dossier. Elle fait part des modifications apportées en suivi à la dernière séance de travail du Conseil des commissaires et répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif à l'adoption, par règlement, d'une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

Considérant l'adoption par la ministre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établi par une commission scolaire*, en vertu de l'article 457.3 LIP;

Considérant l'étude de ce dossier en séance de travail du Conseil des commissaires le 26 janvier 2010;

Considérant les prescriptions légales relatives aux avis publics requis pour l'adoption d'un règlement;

- C-137-02-10** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'autoriser la consultation relative au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève* tel que déposé, et de procéder aux avis requis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 CLD de Lajemmerais - désignation d'un ou d'une commissaire / décision

Madame Suzanne Chartrand présente ce point. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

- C-138-02-10** Il est proposé par madame Hélène Roberge de désigner monsieur Alain Langlois à titre de candidat au poste de représentant à la Table sectorielle de l'éducation du CLD de Lajemmerais pour la durée non écoulée du mandat de monsieur Marc-André Lehoux et pour continuer à occuper ce poste par la suite lors du renouvellement des membres du Conseil d'administration.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources éducatives

6.4 Calendriers scolaires 2010-2011/ adoption

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier. Elle rappelle que le processus de consultation mené dans ce dossier portait sur l'établissement des calendriers scolaires sur une période de trois ans. Elle répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

6.4.1 Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes

Les parties patronale et syndicale ayant convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du Régime pédagogique et de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la consultation du Comité de parents;

- C-139-02-10** Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle d'adopter le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2010-2011 de la formation générale des jeunes, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4.2 Calendrier scolaire de la formation générale des adultes

Les parties patronale et syndicale ayant convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du Régime pédagogique de la formation générale des adultes et de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la consultation du Comité de parents;

- C-140-02-10** Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le calendrier scolaire pour l'année 2010-2011 de la formation générale des adultes, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4.3 Calendrier scolaire de la formation professionnelle

Les parties patronale et syndicale ayant convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du Régime pédagogique de la formation professionnelle et de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la consultation du Comité de parents;

C-141-02-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter le calendrier scolaire pour l'année 2010-2011 de la formation professionnelle, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.5 Acte d'établissement / école orientante l'Impact

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant le déménagement de l'école orientante l'Impact, du 1430, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, au 544, rue Saint-Sacrement, Boucherville;

Considérant qu'un changement de localisation constitue un amendement à l'acte d'établissement en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le résultat de la consultation menée en mars 2009 sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 auprès des instances prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, dont le Comité de parents, les municipalités situées sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes et la Communauté métropolitaine de Montréal;

C-142-02-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter la modification à l'acte d'établissement de l'école orientante l'Impact, et ce, tel qu'il est déposé à l'annexe ACC-016-02-10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Entente de scolarisation pour l'année scolaire 2010-2011 avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy / décision

Monsieur Claude Sasseville présente ce dossier.

Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires. Madame Normande Lemieux apporte des explications additionnelles.

Madame Brigitte Collin fait part de sa préoccupation concernant les services offerts par la Commission scolaire de Sorel-Tracy aux élèves TED de Contrecoeur. Elle annonce qu'elle votera contre la proposition.

Considérant que, depuis 1998, par des renouvellements successifs de l'entente initiale, la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy ont convenu que les élèves du secondaire résidant dans la ville de Contrecoeur soient scolarisés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant la volonté des deux commissions scolaires de reconduire pour une période de trois ans, l'entente en vigueur pour l'année scolaire 2008-2009;

Considérant l'article 209 de la *Loi sur l'instruction publique* qui précise qu'une commission scolaire doit organiser les services éducatifs pour les personnes relevant de sa compétence ou, si elle accepte de donner suite à la demande des parents, les faire organiser par une autre commission scolaire avec laquelle elle a conclu une entente, en favorisant l'organisation des services le plus près possible du lieu de résidence des élèves;

Considérant l'article 213 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule, entre autres, qu'avant la conclusion d'une entente avec une autre commission scolaire pour la prestation de services d'enseignement, la commission scolaire d'origine doit

consulter les parents de chaque élève ou l'élève majeur susceptible d'être visé par une telle entente. Si l'élève est un élève handicapé ou un élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la commission scolaire doit consulter le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a procédé, à l'automne 2008, à une consultation auprès des parents de l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire résidant à Contrecoeur et que ceux-ci ont signifié très majoritairement (77,8 % des répondants) leur souhait de maintenir l'entente de scolarisation avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour les années à venir;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a consulté, à l'automne 2008, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et que les membres du comité se sont montrés favorables au maintien de l'entente de scolarisation avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a pris acte du résultat de la consultation qui a été tenue;

Considérant l'offre de services actuelle de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2010-2011*;

C-143-02-10 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de conclure, pour l'année scolaire 2010-2011, l'entente de scolarisation entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy telle qu'elle est déposée à l'annexe ACC-017-02-10.

Madame Brigitte Collin demande le vote.

| | |
|---------------|----|
| Votent pour : | 17 |
| Vote contre : | 1 |
| S'abstient : | 1 |

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Direction générale

6.7 Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec / demande d'appui

Madame Suzanne Chartrand explique ce point.

Considérant que notre télévision communautaire autonome, Télévision communautaire de la Vallée du Richelieu (TVR9), est solidement implantée dans le milieu; qu'elle joue un rôle essentiel au chapitre de la diversification de l'offre d'information et des moyens de communication dans la région; qu'elle participe au développement à la fois social, culturel et économique de notre milieu;

Considérant que le canal communautaire est la seule fenêtre télévisuelle réelle sur le plan local; qu'il est le seul espace télévisuel à la portée des citoyens dans leur milieu, le plus près d'eux et sur lequel ils possèdent une maîtrise de la gestion;

Considérant l'importance du maintien de l'élément communautaire et de notre télévision communautaire autonome;

Considérant l'importance pour chaque citoyen d'avoir accès à un traitement juste et équitable en ce qui concerne la qualité de l'information locale, il est essentiel que notre population conserve l'accessibilité aux ondes pour les informations locales dans le respect de ses différences locales;

C-144-02-10 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle d'appuyer les démarches et observations de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec dans le cadre de l'avis de consultation de radiodiffusion CRTC-2009-661.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION:

Direction générale

7.1 Scolarisation au secondaire des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur / lettre aux parents

Madame Normande Lemieux explique ce point.

8. AFFAIRES DIVERSES.

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC.

Néant.

10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Suzanne Chartrand dépose un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment :

Activités politiques et de représentation

- Rencontre avec la nouvelle mairesse de Carignan, madame Louise Lavigne (1^{er} décembre)
- Rencontre avec le nouveau maire de Verchères, monsieur Alexandre Bélisle (2 décembre)
- Rencontre avec le nouveau maire de Calixa-Lavallée, monsieur Claude Jutras (2 décembre)
- Participation au concert de Noël de l'Orchestre symphonique de Longueuil (2 décembre)
- Rencontre avec le nouveau maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, monsieur Martin Lévesque (3 décembre)
- Participation au lancement du guide sur la participation citoyenne préparé par le Forum jeunesse Montérégie Est (3 décembre)
- Rencontre avec le nouveau maire de Saint-Basile-le-Grand, monsieur Bernard Gagnon (16 décembre)
- CA de la CRÉ Montérégie Est (18 décembre)
- Participation au lancement de la *Politique régionale en égalité* par le comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est (18 décembre)
- CE de la Table des partenaires communautaires en développement social du Bassin de Chambly (11 janvier)
- CA de la Table des partenaires communautaires en développement social du Bassin de Chambly (27 janvier)

Activités CSP, RCSM ET FCSQ

- Rencontre du Comité de formation des élus scolaires de la FCSQ (4 décembre)
- Participation à la rencontre du personnel du siège social pour les remercier de leur travail assidu tout au long de la période de vaccination (4 décembre)
- Rencontre avec le président de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), à titre de présidente du Comité de formation des élus scolaires de la FCSQ
- Rencontre des commissaires et des cadres du centre administratif pour souligner le départ à la retraite de messieurs Daniel Grisé et André Dubreuil (14 décembre)
- Participation à la rencontre des cadres, suite à leur réunion du CCG (17 décembre)
- Présentation de notre organisation au Comité de parents de la CSP (17 décembre)
- Rencontre avec les commissaires parents et le président du Comité de parents de la CSP (7 janvier)
- Participation à la collation des grades de la 2^e cohorte d'élèves du programme d'éducation internationale de l'école secondaire De Mortagne (15 janvier)
- Participation à l'avant-première du film « Les porteurs d'espoir » produit par l'ONF avec une classe de 6^e année de l'école La Farandole (20 janvier)
- Commission permanente sur les ressources humaines de la FCSQ (22-23 janvier)
- CA du RCSM (28 janvier) *
- Rencontre du Comité de formation des élus scolaires de la FCSQ (29 janvier)

* Représentation par madame Hélène Roberge.

D'autre part, elle fait rapport sur le suivi apporté par la FCSQ sur le dossier des négociations des conventions collectives au niveau provincial.

11. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Madame Johanne de Villers s'enquiert de la tenue d'une cérémonie d'inauguration officielle de l'école orientante l'Impact.

Monsieur Joseph Attala apporte des informations à ce sujet. Un évènement sera organisé au printemps.

Madame de Villiers suggère qu'on envisage la possibilité d'y inviter la population environnante.

Madame Suzanne Chartrand souligne qu'un évènement sera tenu à cette école dans le cadre des *Journées montréalaises de la persévérance scolaire*.

- Madame Johanne de Villers s'enquiert des négociations dans le secteur public notamment sur la question des congés.

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, apporte des éclaircissements.

- Madame Johanne de Villers demande si on envisage de développer le site internet de la CSP, afin d'y effectuer certaines transactions « en ligne », par exemple, pour les inscriptions d'élèves et le paiement de factures ou comptes de taxes.

Monsieur Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, et madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, apportent des explications.

- Madame Carole Vigneault, commissaire parent, fait part du fait que la soirée de reconnaissance des bénévoles se tiendra le 19 avril 2010 à l'école secondaire du Grand-Coteau.
- En réponse à une question de monsieur Gaëtan Marcil, madame Normande Lemieux explique que nous sommes toujours en attente de clarifications de la part du MELS sur les modifications annoncées récemment par madame la ministre concernant le renouveau pédagogique.
- Madame Lucie Legault fait part de son appréciation pour la qualité, la présentation et le contenu du rapport annuel 2008-2009 de la CSP et félicite les membres de l'équipe des communications.

Monsieur Gaëtan Labelle souligne également son appréciation.

- Monsieur Paul St-Onge souligne la *Semaine de prévention du suicide* qui se déroule du 31 janvier au 6 février 2010.
- Monsieur Paul St-Onge fait état du fait qu'il a été témoin du déménagement de l'école orientante l'Impact et a pu évaluer de lui-même l'ampleur de ce projet. Il souligne qu'il a constaté la justification de la modification exceptionnelle apportée au calendrier scolaire des élèves de cette école à cette fin.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-145-02-10 À 21 h 00, il est proposé par monsieur Paul St-Onge de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/df